

SURVEILLANCE DE LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE

**BULLETIN DE PREVISION RISQUE POLLUTION**

Rédigé le 18/06/2024 à 12h30

Le dispositif préfectoral d'information recommandations est déclenché pour demain par le préfet sur tous les départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'épisode est de type :

Combustion hivernale  Multi-source  Photochimique  Autres : Poussières désertiques

Risque prévu pour le 18/06/2024 (J)

| Départements                 | Procédures déclenchées |                  |                |                  | Prévision risque    |
|------------------------------|------------------------|------------------|----------------|------------------|---------------------|
|                              | 16/06/2024 (J-2)       | 17/06/2024 (J-1) | 18/06/2024 (J) | 19/06/2024 (J+1) | 20/06/2024 (J+2)    |
| Alpes-de-Haute Provence (04) |                        |                  |                | <b>IR PM10</b>   | <b>Risque élevé</b> |
| Hautes-Alpes (05)            |                        |                  |                | <b>IR PM10</b>   | <b>Risque élevé</b> |
| Alpes-Maritimes (06)         |                        |                  |                | <b>IR PM10</b>   | <b>Risque élevé</b> |
| Bouches-du-Rhône (13)        |                        |                  |                | <b>IR PM10</b>   | <b>Risque élevé</b> |
| Var (83)                     |                        |                  |                | <b>IR PM10</b>   | <b>Risque élevé</b> |
| Vaucluse (84)                |                        |                  |                | <b>IR PM10</b>   | <b>Risque élevé</b> |

| LEGENDE    |                                       |   |                   |
|------------|---------------------------------------|---|-------------------|
| <b>IR</b>  | Procédure Information recommandations |  | Risque élevé      |
| <b>AL1</b> | Procédure alerte Niveau 1             |  | Risque faible     |
| <b>AL2</b> | Procédure alerte Niveau 2             | <b>Ozone, PM10, SO<sub>2</sub>, NO<sub>2</sub></b>                                  | Polluant concerné |

**Commentaire :**

Une importante masse d'air chargée en poussières désertiques arrive sur la région à partir de demain. Les images satellites fournies par Météo-France montrent ce mardi 18 juin à 10h le début des soulèvements de particules désertiques sur l'Algérie et le Maroc.

Mercredi 19 juin, un vent de sud soutenu est attendu. Il apporte cette masse d'air chargé de particules désertiques sur l'ensemble du territoire de la Région. Les zones où les retombées devraient être les plus importantes sont le littoral, la vallée du Rhône et les contreforts des Alpes entre le Mercantour et Gap.

Jeudi 20 juin, le risque de dépassement du seuil en particules fines PM10 reste élevé sur l'ensemble de la Région. Toutefois cet apport de particules désertiques s'accompagne d'orages en journée sur la région. Les conditions sont propices à une qualité de l'air très hétérogène sur le territoire en fonction de l'intensité des pluies qui lessiveront l'atmosphère par endroit. A d'autres, les particules présentes dans l'air ambiant s'accumulent et risquent de dépasser les seuils.

## Tendance pour les jours suivants (J+5)

### ***Tendance météorologique (Météo-France)***

19/06/2023 : vent de sud soutenu sur l'ensemble du territoire de la région.

### ***Tendance pollution***

Jeudi 20 juin, le risque de dépassement du seuil en particules fines PM10 reste élevé sur l'ensemble de la Région. Toutefois cet apport de particules désertiques s'accompagne d'orages en journée sur la région. Les conditions sont propices à une qualité de l'air très hétérogène sur le territoire en fonction de l'intensité des pluies qui lessiveront l'atmosphère par endroit. A d'autres, les particules présentes dans l'air ambiant s'accumulent et risquent de dépasser les seuils.

**A partir de vendredi 21 juin**, la bascule du vent avec l'arrivée du Mistral et l'intensification des orages permettront une bonne dispersion des polluants et une diminution des concentrations en particules fines d'ans l'air ambiant.